

*Marie-Sophie Corcy* (Musée des Arts et Métiers-Cnam, CTHS)♦

RECONSTITUER LES COLLECTIONS  
DU MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS. NÉCESSITÉ OU UTOPIE ?  
[Reconstituting the collections of the Musée des Arts et Métiers: necessity or utopia?]

**Résumé.** Les grands axes de l'histoire des collections du Musée des Arts et Métiers sont aujourd'hui posés, au terme d'un rigoureux travail d'identification et d'analyse des objets et des sources. L'étude de corpus (provenance, typologies, filières techniques) a mis en exergue les mécanismes et les critères d'acquisition, les notions d'innovation et de muséification, l'évolution de la muséographie et de la muséologie. L'étude des collections dans leur globalité - objets présents et manquants - met en évidence le statut des collections et leur traçabilité. Cette approche, essentielle au recensement décennal (imposé par la loi musées de France de 2002), nécessite de reconstituer la collection et l'état des archives en regard des pratiques de gestion.

[Abstract. The main axes of the history of the collections of the Musée des Arts et Métiers are now established, following a rigorous work of identification and analysis of objects and sources. The study of the corpus (provenance, typologies, technical sectors) has highlighted the mechanisms and criteria of acquisition, the notions of innovation and museification, the evolution of museography and museology. The study of the collections in their entirety—objects present and missing—highlights the status of the collections and their traceability. This approach, essential to the ten-year inventory (imposed by the French museums law 2002), requires reconstituting the collection and the state of the archives in relation to management practices.]

**Mots-clés :** Musée des Arts et Métiers, collections, traçabilité, archives, gestion.

---

♦ Adresse pour correspondance : Musée des Arts et métiers-Cnam, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03, France. E-mail : marie-sophie.corcy@lecnam.net.

[Keywords: Musée des Arts et Métiers, collections, traceability, archives, management of collections.]

## 1. Introduction

La formation d'un dépôt d'objets utiles à l'industrie, conformément au projet d'Henri Grégoire (1750-1831) en 1794, place les collections au cœur du programme et des enjeux du Conservatoire des arts et métiers, institution nouvellement créée par la Convention nationale pour encourager l'industrie nationale, diffuser l'innovation et la nouveauté technique<sup>1</sup>. Les collections, choisies pour leur *utilité*, placées dans les galeries, se constituent, s'enrichissent, évoluent au gré de la politique et des transformations de l'établissement<sup>2</sup>. Elles acquièrent à la fin du XX<sup>e</sup> siècle un statut patrimonial au gré d'un lent, mais profond, processus de muséification qui jalonne le siècle précédent<sup>3</sup>.

Ce statut soumet les collections, notamment depuis la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, à une réglementation particulière en matière de gestion et de valorisation. Parmi ces obligations figure le récolement décennal et le post-récolement<sup>4</sup>. Pour mener ces opérations d'envergure, il est préférable d'établir un état des sources de gestion et d'en identifier les pratiques. La longévité de la collection, l'évolution des pratiques de gestion, l'absence, la disparition ou la dispersion des sources renforcent la difficulté d'un exercice qui doit dépasser le pointage des objets présents, aussi fastidieux et rigoureux soit-il, pour assurer la traçabilité des collections, et ouvrir des perspectives à la recherche sur et à partir des collections. Cet article ne considère pas l'histoire de la constitution des collections du Musée des Arts et Métiers – critères et modalités d'acquisition, étude de la classification, prosopographie – qui fait l'objet d'autres recherches toujours en cours. Il expose les moyens employés pour reconstituer l'état des collections et leur traçabilité, à travers l'état des sources et des inventaires. Il propose une approche méthodologique pour mener le récolement des collections et le post-récolement. Enfin, il montre comment la connaissance des provenances nourrit la recherche sur les collections et ouvre des perspectives à l'histoire de l'institution et à l'histoire des techniques.

## 2. Le récolement des collections

### 2.1. Identifier et établir la chronologie des inventaires

L'inventaire et le récolement des collections ne sont pas une nouveauté

<sup>1</sup> Cf. P. Bret & J. L. Chappéy, *Collecter et inventorier pour la nation ...*, D. De Place, *L'incitation au progrès technique et industriel en France ...*, L. Dufaux, *L'amphithéâtre, la galerie et le rail ...* & A. Mercier, *Le Conservatoire des arts et métiers ...*.

<sup>2</sup> Cf. M.-S. Corcy, *De l'utilité des collections techniques ...*.

<sup>3</sup> Cf. M.-S. Corcy, *La muséification des galeries du Conservatoire des arts et métiers ...*.

<sup>4</sup> Le récolement décennal est une opération réglementaire, régie par la loi de 2002, relative aux musées de France. Il vise à s'assurer que les biens appartenant aux collections sont correctement identifiés, décrits et localisés. La présence des œuvres est vérifiée à partir des inventaires. On entend par *post-récolement* les mises à jour et régularisations nécessaires à l'issue du récolement (radiations de l'inventaire, inscriptions à titre rétrospectif, nouvelles inscriptions, marquages manquants ...).

pour le Musée des Arts et Métiers. Les autorités du Conservatoire des arts et métiers se soumettent à cet exercice dès les premières années d'existence de l'établissement. Ainsi, un inventaire est réalisé en l'an II (1793-1794)<sup>1</sup>; on y trouve parmi les premiers objets intégrant le Conservatoire, les objets liés à la fabrication des assignats et des ouvrages de tournage sur bois et ivoire de l'artiste François Barreau (1731-1814). Un *second* inventaire<sup>2</sup> est réalisé en 1796 pour dresser un état des collections conservées à l'hôtel de Mortagne (réunies par Jacques Vaucanson (1709-1782))<sup>3</sup>, à l'Académie des sciences (cabinet du Louvre) et dans le dépôt d'instruments de physique et de machines formé par la Commission temporaire des arts (rue de l'Université), et pour évaluer les moyens à mettre en œuvre pour les présenter et en assurer la conservation. Les objets sont soigneusement répertoriés ; leurs dimensions sont prises. Les inventaires postérieurs constatent la présence des objets dans les galeries du Conservatoire, installé en 1798 dans l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs. D'autres documents s'attachent à des fonds particuliers : citons l'inventaire du cabinet de physique de Jacques Alexandre César Charles (1746-1823) de 1805<sup>4</sup> ou bien celui des machines et modèles déposés en 1807 par l'Institut de France<sup>5</sup>.

La chronologie des inventaires paraît aujourd'hui établie. L'histoire des collections commence par celle des inventaires. Mais leur rédaction, tant dans la forme des documents que dans la périodicité ou la méthode utilisée, n'est pas toujours explicable et rend l'analyse difficile. Certains documents, parmi les plus anciens, relèvent du document comptable ou du journal de bord, plus que de la méthode d'un inventaire. Des numéros d'ordre sont parfois utilisés (en 1818, 1837, 1841-1842). Attribués selon les salles, ils diffèrent d'un inventaire à l'autre. Certains documents ne sont ni datés ni signés. D'autres sont incomplets. Nous avons donc affaire à une multitude de documents très disparates, dont la lecture et la contextualisation ne sont pas toujours aisées. D'autres papiers, épars – ébauches de listes, billets, correspondances –, viennent compléter les inventaires ; de même que les sources de gouvernance de l'établissement<sup>6</sup> et les catalogues des collections publiés de façon plus ou moins aléatoire (1818,

---

<sup>1</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, *État général des objets d'arts mécaniques et métiers destinés à l'Instruction publique (Hôtel de Mortagne et hôtel d'Aiguillon)*, 10°520.

<sup>2</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, *État de dénomination de chacun des objets d'arts mécaniques conservés par la Commission temporaire des arts et la Commission d'agriculture et des arts pour être placés au Conservatoire des arts et métiers*, 10°84.

<sup>3</sup> L'hôtel de Mortagne, situé rue de Charonne à Paris, abritait le cabinet des machines constitué par Jacques Vaucanson. Le cabinet des machines est légué à l'État en 1782. Alexandre Théophile Vandermonde (1735-1796) est nommé gardien de ce dépôt. Il est assisté, à partir de 1786, de Claude Pierre Molard (1759-1837). Cf. A. Mercier, *Le Conservatoire des arts et métiers ...* & P. Bret, C. Demeulenaere-Douyère & L. Hilaire-Pérez L., *Des matériaux pour l'histoire*.

<sup>4</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, *Catalogue du cabinet de physique de J. A. C. Charles, déposé au Conservatoire des arts et métiers, par ordre de S. E. Le Ministre de l'Intérieur, en thermidor an 13 = 1805*, 10°27.

<sup>5</sup> Cf. Archives nationales, *État des modèles, outils, instruments et machines donnés par l'Institut national de France au Conservatoire des arts et métiers en janvier 1807*, F12/4866.

<sup>6</sup> Cf. archives Cnam, comptes rendus des séances du Conseil de perfectionnement et du Conseil d'administration du Conservatoire des arts et métiers.

1851, 1855, 1859, 1864, 1870, 1876, 1882, 1905-1910, 1941-1960). Les sources de l'inventaire revêtent au Musée des Arts et Métiers des formes très variées.

Les galeries du Conservatoire des arts et métiers ne sont pas un musée et les collections ne sont pas patrimoniales. Les collections sont considérées au titre des biens mobiliers de l'établissement. À ce titre, elles ne bénéficient d'aucune protection ; les objets peuvent être radiés. Les inventaires répondent à une obligation administrative : il s'agit de rendre compte au ministère de tutelle de l'emploi des crédits qui sont accordés à l'établissement pour procéder à l'enrichissement des collections, et non de garantir la pérennité d'une collection d'intérêt historique ou scientifique. Les quelques archives<sup>1</sup> mentionnant des versements au domaine sous le Second Empire nous éclairent particulièrement sur les arguments avancés par l'établissement pour soustraire des objets parmi les collections : l'inutilité, l'état de conservation.

Dresser l'inventaire ou récolter les collections est une lourde tâche – il faut repérer, identifier et localiser chacun des objets appartenant à l'établissement, présents dans tous les recoins du bâtiment – et les moyens ne sont jamais à la hauteur. Les échanges à ce sujet entre les autorités du Conservatoire et le ministère de tutelle sont parfois vifs : Claude Servais Pouillet (1790-1868)<sup>2</sup> est réfractaire à cette opération ; tandis que son successeur, le général Morin (1795-1880)<sup>3</sup>, réclame des moyens supplémentaires (personnel et crédits) pour répondre à cette obligation.

## 2.2. Le chaînon manquant : l'inventaire de 1841-1842

La mise à jour d'un inventaire mentionné par le Conseil de perfectionnement – instance de gouvernance créée en 1817<sup>4</sup> –, dont le souvenir s'est estompé au fil du temps<sup>5</sup>, a constitué une découverte majeure pour nos travaux. Ce précieux document nous a en effet permis de dater des inventaires postérieurs (établis en 1849-1850, puis en 1882), considérés à tort depuis des décennies comme *les premiers*, d'en déterminer les conditions d'exécution, et d'identifier

---

<sup>1</sup> Cf. 1850, 1853, 1859, 1863 : archives historiques du Musée des Arts et Métiers, 10°567 & Archives nationales, F12/4866.

<sup>2</sup> Cf. archives Cnam, 2AA/1, séance du Conseil de perfectionnement du 23 décembre 1831 : nomination de Claude Pouillet en qualité d'administrateur du Conservatoire des arts et métiers.

<sup>3</sup> Le général Morin est nommé administrateur du Conservatoire des arts et métiers en 1849. Cf. Archives nationales, lettre d'Arthur Jules Morin au ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, 1855, F12/4866.

<sup>4</sup> *Recueil des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, décisions et rapports ...* : ordonnance contenant règlement pour le Conservatoire des arts et métiers, 16 avril 1817, art. 8 : *Le Conseil de perfectionnement et d'amélioration proposera ses vues sur tout ce qui lui paraîtra propre à étendre et à multiplier les avantages que le Conservatoire des arts et métiers est susceptible de procurer à l'industrie nationale, et sur les moyens d'assurer à toutes les parties de son service le degré de perfection auquel elles peuvent parvenir*. Cf. également l'ordonnance du 25 novembre 1819 art. 8 : [...] *il arrêtera tous les programmes d'enseignement [...] il discutera [...] les projets d'amélioration et les accroissements successifs du dépôt des machines et modèles [...]*.

<sup>5</sup> Des éléments de cet inventaire font partie des dossiers manquants dans le fonds des archives historiques du Musée des Arts et Métiers (10°511, 10°515).

les pratiques de gestion et leur évolution pour asseoir l'histoire des collections sur des bases solides.

Cet inventaire, retrouvé (fortuitement) dans des cartons de la série F12 aux Archives nationales<sup>1</sup>, donne un état des collections au printemps de l'année 1842 ; il s'appuie sur le catalogue méthodique des collections publié en 1818 par Gérard Joseph Christian (1778-1832)<sup>2</sup>, directeur du Conservatoire. L'inventaire dressé en 1837 par Claude Pouillet, à la demande insistante du ministère du Commerce, de l'Agriculture et des Travaux publics, ne concernait que les objets présentés dans les galeries ouvertes au public et ne pouvait en conséquence servir de référence à cette entreprise. Cet inventaire de 1842 permet donc d'identifier les pertes (machines, modèles et dessins) subies entre 1818 et 1842, et de déterminer la plupart des acquisitions réalisées pendant cette période (hormis les objets acquis et disparus entre 1819 et 1841 pour lesquels d'autres sources doivent être mobilisées). En outre, la commission, nommée par Laurent Cunin-Gridaine (1778-1859), ministre de l'Agriculture et du Commerce (arrêté daté du 19 octobre 1841), en charge de sa réalisation fit des préconisations pour uniformiser et rationaliser les pratiques de gestion : l'attribution d'un numéro d'inventaire fixe et chronologique à la place des numéros d'ordre ; la tenue d'inventaires distincts (1. de toutes les collections d'objets d'art ; 2. de la Bibliothèque et des dessins ; 3. des laboratoires et ateliers ; 4. des meubles, ustensiles, linge de l'établissement). Ces préconisations préfigurent la rationalisation de la gestion de la collection sous le Second Empire, et ne sont pas sans incidence sur la gestion actuelle. Enfin, elle proposa une refonte de l'organisation administrative et un projet d'ordonnance<sup>3</sup>. La commission proposa également une nouvelle classification (mise en œuvre en 1851 dans le second catalogue des collections) pour l'organisation de la collection et sa présentation au public dans le souci de la lisibilité de l'objet technique et de son évolution<sup>4</sup>.

Cette commission, présidée par Louis Jacques Thénard (1777-1857), devait dresser l'inventaire général des valeurs mobilières des galeries du Conservatoire des arts et métiers. Elle était composée de personnalités du Conservatoire et de personnalités extérieures à l'institution, représentant l'Institut de France, le Comité consultatif des arts et manufactures ou la Société d'encouragement pour l'industrie nationale<sup>5</sup>. Charles Schlumberger, conservateur des collections

---

<sup>1</sup> L'auteur remercie très chaleureusement Christiane Demeulenaere-Douyère.

<sup>2</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, 10°57 & archives Cnam, 2AA/1, séances du Conseil de perfectionnement des 10 juillet 1817 & 13 avril 1818 & *Catalogue général des collections du Conservatoire royal des arts et métiers*, 1818.

<sup>3</sup> Cf. *arrêté portant règlement du Conservatoire des arts et métiers* (du 1<sup>er</sup> septembre 1843), *Recueil des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, décisions et rapports ...*, pp. 63-77.

<sup>4</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, 10°495 & Archives nationales, F12/4866, rapport de la sous-commission de l'inventaire, 26 janvier 1843.

<sup>5</sup> Charles Dupin (1784-1873) ; Claude Servais Pouillet (1790-1868) ; Théodore Olivier (1793-1853) ; Arthur Jules Morin (1795-1880) ; Jean François Henri La Morinière (1791-1878) ; Jean Victor Poncelet (1788-1867) ; Armand Pierre Séguier (1803-1876) ; le baron Busche (1776-1856) ; Pierre Amédée Durand (1789-1874) ; Onésiphore Pecqueur (1792-1852).

du Conservatoire (depuis 1835), les assisterait dans leurs missions. L'arrêté du 19 octobre 1841 fixait les objectifs de la commission :

*Article 1 : Il sera procédé, dans le plus court délai possible, à la reconnaissance générale et au classement méthodique des machines, outils, instruments et autres objets de toute espèce déposés dans les salles, galeries et bâtiments du Conservatoire royal des Arts et Métiers.*

[...]

*Article 3 : Le travail de la Commission aura pour but : 1° de reconnaître les objets de toute nature existant dans les salles, galeries et bâtiments du Conservatoire royal des Arts et Métiers. 2° de dresser un inventaire de ceux de ces objets qui offrent, soit sous le rapport historique, soit sous le point de vue industriel, un intérêt qui en commande la conservation. 3° de dresser un état de ces objets qui, ne présentant aucune espèce d'intérêt, doivent et peuvent être vendus. 4° de proposer un plan de classement méthodique des collections du Conservatoire.*

L'arrêté fut contesté par Claude Pouillet et par les professeurs et membres du Conseil de perfectionnement, qui dénoncèrent une ingérence dans leurs prérogatives et refusèrent fermement de participer à cette opération. Une sous-commission – composée de Séguier (président), Busche, La Morinière, Durand, Pecqueur et Schlumberger – fut alors instituée. L'arrêté nommait en outre un agent-comptable au Conservatoire – Paul Huguet (1795-1878) –, en charge de la rédaction et de la tenue des inventaires.

Le fonds dit des archives historiques du Musée des Arts et Métiers<sup>1</sup> contient les comptes rendus et les rapports des séances de la sous-commission. Les billets de séances sont tous revêtus de la signature de Paul Huguet, garant de la conformité des opérations. Les séances s'échelonnèrent, à un rythme soutenu, de la mi-novembre 1841 au printemps 1842. La sous-commission parcourut les galeries, les salles et les greniers pour établir les corrélations avec le catalogue des collections publié par Christian en 1818 (sur la base des travaux de son prédécesseur, Claude Pierre Molard (1759-1837))<sup>2</sup>. Les comptes rendus renseignent sur l'état précis de l'avancement des travaux d'identification des collections : le nombre de machines ou de modèles *reconnus* par séance, la localisation, la progression dans l'attribution des numéros d'ordre sont ainsi scrupuleusement indiqués.

Soixante-seize séances, d'une durée de quatre à huit heures chacune, furent nécessaires pour reprendre l'inventaire des collections. 2630 objets (machines, modèles) ont été inventoriés. 742 objets n'ont pu être retrouvés. Le rapport mentionnait également des *vides* dans la collection anglaise, acquise en 1819 outre-

<sup>1</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, 10°517.

<sup>2</sup> Cf. G. J. Christian, *Catalogue général des collections du Conservatoire royal des arts et métiers*.

Manche dans le cadre de l'Exposition des produits de l'industrie française, et dans la *salle spéciale pour les outils*, dont une grande partie des objets avait été disséminée *dans les divers ateliers ou laboratoires de la maison*. Un chapitre était consacré au recensement de la *nouvelle collection des dessins du Portefeuille* (intégrée en 1903 aux collections sous le n° 13 571). L'inventaire de 1841-1842 précise le numéro attribué par la commission (du n° 1 à au n° 2759), le *numéro [d'ordre] de l'ancien catalogue* (1818), la localisation *ancienne*, la désignation des modèles et des machines. Des *observations* sur les modalités d'acquisition, la provenance, l'état de l'objet (objet *démonté, incomplet, cassé* ...), complètent parfois la liste. Des références bibliographiques accompagnent certaines descriptions ; ces indications témoignent du souci de rechercher la provenance de certains objets.

### 3. Reconstituer l'histoire des collections

#### 3.1. L'inventaire rétrospectif de 1849-1850

L'inventaire de 1849-1850 est réalisé sous la direction du général Morin consécutivement à la révocation, le 15 juin 1849, de Claude Pouillet<sup>1</sup>. Ce dernier ne mit en œuvre aucune des préconisations de la commission de 1841-1842 ; il ne réalisa aucun inventaire ni récolement postérieur à cette date, malgré les nombreuses injonctions qui lui ont été faites par le ministère<sup>2</sup>. Le général Morin entreprit, dès sa nomination, de dresser l'inventaire<sup>3</sup> en s'appuyant sur la reconnaissance des collections, mais également sur toutes les factures des objets livrés depuis 1805 (ces archives ont constitué le fonds dit des archives historiques du Musée des Arts et Métiers<sup>4</sup>).

Cet inventaire général, achevé en 1850 (et désormais daté), est un inventaire rétrospectif : l'accroissement des collections est envisagé chronologiquement depuis 1783 (date du legs de Jacques Vaucanson à l'État) ; le registre comporte plusieurs entrées : *collections ; grands tableaux ; petits tableaux ; bibliothèque ; Portefeuille industriel ; école de dessin ; mètre international ; enseignement technique*. Le 26 juillet 1850, Morin<sup>5</sup> envoyait deux exemplaires de l'inventaire, sur les trois à réaliser, au ministre de l'Agriculture et du Commerce. Le Conservatoire conserverait la quatrième copie. Morin soulignait que l'inventaire avait été achevé en moins d'un an (*6988 articles* au total) : soit pour les collections, 4541 machines ; 173 grands tableaux ; 42 petits tableaux. L'origine d'un millier d'objets (inv. 3570 à 4541) n'a pu être établie ; nous

---

<sup>1</sup> Le Conservatoire des arts et métiers, placé sous la direction de Claude Pouillet, est envahi le 13 juin 1849 par les députés de *la Montagne*.

<sup>2</sup> Cf. Archives nationales, F12/4866, lettre du ministre de l'Agriculture et du Commerce à Claude Pouillet, 9 décembre 1848.

<sup>3</sup> Cf. archives Cnam, 2AA/2, séance du Conseil de perfectionnement du 23 juin 1849, lettre du ministre, 16 juin 1849 ordonnant à l'administrateur *de s'occuper immédiatement de faire dresser l'inventaire du mobilier et des collections*.

<sup>4</sup> Cf. M.-S. Corcy, *Les archives historiques* ...

<sup>5</sup> Cf. Archives nationales, F12/4866, lettres d'Arthur Jules Morin au ministre de l'Agriculture et du Commerce, 26 juillet et 31 octobre 1850.

avons pu identifier et établir la traçabilité de plusieurs d'entre eux comme nous le verrons.

Un numéro d'inventaire fixe et chronologique, tel que nous le pratiquons encore aujourd'hui, est attribué. Morin indiquait les procédures désormais suivies pour l'inventaire des collections : les numéros d'inventaire devaient figurer sur les factures ; ils devaient être portés sur les objets eux-mêmes ; la concordance des numéros d'inventaire devait être établie avec ceux des catalogues. Les archives donnent lieu à un classement méthodique et à une classification, qui est en partie celle adoptée pour les objets dès 1851 dans les catalogues des collections (classification alphabétique) ; cette classification est reportée sur les registres de l'inventaire.

### 3.2. Un outil pour faciliter la concordance des sources

Forte de ces connaissances, des sources et des pratiques, et à l'issue de divers dépouillements complémentaires (sources de gouvernance ; dossiers d'œuvre ; correspondances ; archives comptables ...), nous avons entrepris, dans l'esprit de Morin, de reconstituer, dans un grand tableau synoptique, l'état des collections en partant, dans un premier temps, des données publiées dans le catalogue de 1818. Les données de ce tableau alimentent la base de données des collections du Musée des Arts et Métiers ; cette base est accessible en ligne<sup>1</sup>. La reconstitution des collections de 1794 à 1818 suppose, comme nous l'avons démontré dans un article récemment publié dans *Les Cahiers d'Histoire du Cnam*<sup>2</sup>, le dépouillement intégral et scrupuleux du fonds des archives historiques du musée et le rapprochement avec les objets<sup>3</sup>.

Nous avons établi des corrélations entre les sources : inventaires partiels ou complets (catalogue de 1818 ; inventaire partiel de 1837<sup>4</sup> ; inventaire de 1841-1842<sup>5</sup> ; inventaire de 1849-1850<sup>6</sup> ; inventaire du cabinet de physique de 1849<sup>7</sup> ; inventaire de 1882<sup>8</sup>), listes intermédiaires et complémentaires (*hors catalogue 1818*<sup>9</sup> ; listes de radiations<sup>10</sup> ; fonds des archives historiques). Ce tableau comporte à ce jour vingt-six colonnes et plus de 22 238 lignes. Il assure la traçabilité

---

<sup>1</sup> En ligne : <https://collections.arts-et-metiers.net/?queryId=0985838d-ee40-41ae-b7fd-003db5dcbead> [consulté le 30/10/2025].

<sup>2</sup> Cf. M.-S. Corcy, *Les archives historiques ...*.

<sup>3</sup> Les inventaires et documents liés aux collections – aujourd'hui du ressort des dossiers d'œuvre – ont été intégrés dans ce fonds au moment de son classement.

<sup>4</sup> Cf. Archives nationales, F12/4866.

<sup>5</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, 10°517, 10°615, 10°616 & Archives nationales, F12/4866.

<sup>6</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, 10°539.

<sup>7</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, *Cahier du cabinet de physique et du laboratoire de physique depuis 1814 jusqu'en 1849*, 10°532.

<sup>8</sup> Cet inventaire établit la corrélation avec le registre précédent et concerne les acquisitions de 1882 à 1980 (inv. 6 à 22 591).

<sup>9</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, 10°534.

<sup>10</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, 10°541, 10°567 & Archives nationales, F12/4866.

des objets, présents, manquants ou radiés, de 1818 à 1949 (soit les numéros d'inventaire 1 à 19 149, auxquels s'ajoutent les objets qui n'ont pas reçu de numéro d'inventaire mais un numéro d'ordre et toute la collection des produits anglais). Il mentionne les localisations dans les galeries et toutes les observations consignées dans l'un ou l'autre des documents (*numéro barré, sorti, domaine, rayé, double emploi, détérioré, cassé, réparé, déposé*, mutations d'inventaire, transferts ...). Il signale les récolements (1853 ; 1872 ; 1882 ; 1941 ...) et les *additions* (acquisition d'accessoires ; encadrement des œuvres ...). Les provenances, les dates d'entrée et les modalités d'acquisition sont également reportées.

### 3.3. La traçabilité des collections

Ce tableau constitue un outil majeur pour le récolement des collections et le post-récolement. Les *bonnes pratiques* mises en œuvre en 1850 n'ont malheureusement pas toujours été suivies ; sans compter un épisode fâcheux de *mauvaise gestion* qui marqua les années 1930<sup>1</sup>. Des opérations de récolements, parfois consécutives à des périodes de flottement dans la gestion des collections, ont conduit à l'attribution de nouveaux numéros d'inventaire qui constituent autant de ruptures dans la traçabilité des collections et justifient les travaux de récolement scientifique indispensables à la connaissance de la collection du musée. La base de données des collections et les catalogues publiés ne permettent pas cette vision rétrospective, ils ne contiennent pas toutes les données recueillies et ne peuvent donc suffire au récolement.

Ce tableau permet ainsi d'identifier, par recoupement de la désignation, les objets retrouvés sans numéro, lors d'un inventaire ou d'un récolement, et ceux auxquels un nouveau numéro a été attribué. Ainsi, parmi les objets retrouvés en 1849-1850 dont la traçabilité n'a pu être établie<sup>2</sup>, nous avons pu résoudre quelques enquêtes portant sur des objets prestigieux ou méconnus : le cadran solaire de Benjamin Scott (inv. 3876), non récolé en 1837 et déclaré manquant en 1842, était présent en 1818 dans la salle de l'éventail ; le grand miroir réflecteur en cuivre (inv. 4226) se trouvait au même moment dans la salle latérale sur le jardin avec la *chambre noire à prisme* de Soleil (inv. 4228) (non récolée en 1837 et déclarée manquante en 1841 et 1850). *L'escalier tournant par Pohin* (inv. 4106) pourrait être *l'escalier tournant par Poulin* mentionné sans numéro dans la liste des objets *hors catalogue 1818*, exposé dans la Grande galerie – coupe des pierres (non récolé 1837, il est déclaré manquant en 1842 et en 1850).

Ces enquêtes vont au-delà des problématiques soulevées par le récolement de 1850. Ainsi, un modèle de roue hydraulique hollandaise, portant le n° 17 354, numéro attribué lors d'un récolement dans les années 1930 (apparemment en 1936), a pu très récemment être raccroché à celui d'origine (inv. 2588) et donc aux sources afférentes : ce modèle, acquis en 1840 auprès de Jean Louis Mohler (1798-?) et figurant sur une liste d'objets remis au

---

<sup>1</sup> Cf. M.-S. Corcy & J. Malthête, *À propos d'emblématiques reliques de l'art magique ...*.

<sup>2</sup> Le registre comporte cette mention : *Objets reconnus dont on ne connaît pas la date d'entrée.*

domaine en 1859, était considéré en 1882 comme étant disparu ; il était en fait resté quelque part dans les locaux du musée du Conservatoire. Autre objet mystérieux, une écuelle en terre rouge (inv. 17 950)<sup>1</sup>, trouvée en 1852 en Tunisie, réapparaît en 1942 à l'occasion d'un récolement. Cet objet a peut-être appartenu à la collection tunisienne<sup>2</sup>, attribuée en 1853 par le ministère, bien qu'il ne soit pas mentionné dans l'inventaire. Cette collection n'apparaît plus dans le récolement de 1882 et nous ignorons ce qu'elle est devenue.

Ce ne sont ici bien sûr que quelques exemples, mais on mesure l'intérêt de cet outil pour la connaissance et la gestion d'une collection dont la longévité excède 230 ans et dont les pratiques ont varié au cours du temps. Le pointage des objets récemment récolés par le service de l'inventaire avec ce tableau permettra de faire un état précis de la situation des collections à ce jour – ce qui n'a pas été possible pendant la rénovation du musée dans les années 1990 malgré les moyens engagés à cet effet et l'informatisation de la gestion des collections.

### 3.4. La recherche

En ce qui concerne la recherche sur et à partir des collections, ce tableau nous a d'ores et déjà ouvert bien des perspectives. Il permet en premier lieu une approche globale des collections : quantification ; identification des phases d'accroissement ; mesure des pertes ; analyse des politiques d'acquisition et des mécanismes de la constitution des collections ; spécificité des collections (typologies ; absence d'objets *doublons*). L'approche de la collection par provenance laisse entrevoir le réseau de sociabilité du Conservatoire (réseaux des professeurs ; institutions ; sociétés savantes). L'approche par thématiques autorise la recherche par filières techniques (au prisme de l'histoire des techniques) et l'étude de la classification (technologie). Ce tableau a, ainsi, nourri un certain nombre d'enquêtes : rédaction du catalogue raisonnée des collections photographiques ; objets provenant des expositions universelles ; analyse des acquisitions réalisées sous les directions du général Morin et du colonel Laussedat ; redécouverte de la collection dite des *Produits anglais*<sup>3</sup>. Christiane Demeulenaere-Douyère<sup>4</sup> a quant à elle étudié la collection chinoise, attribuée au Conser-

<sup>1</sup> L'objet porte une étiquette : *Trouvé à Sidi Aly el Azerag sur le territ. des Souassi Tunisie 1852.*

<sup>2</sup> Inv. 5282 à 5292. Ces objets (couverture en laine fabriquée à Gasza [Gafsa] ; Haïck fait à Nefta ; bonnet tricoté, industrie de Tuggurst ; échantillons de verroteries ; graines de corail ; ornements portés par des femmes (pendants d'oreille en cuivre, bracelet en fer, broche en argent, 2 bracelets en cuivre) ; hache-pioche en usage dans les oasis du Sud ; faucille arabe ; couteau harazlie ; boîtes de cawris ; giberne, espèce de sabretage) sont mentionnés dans le catalogue de collections édité en 1855. Nous ignorons le contexte d'acquisition de ces objets, mais il existe peut-être un lien avec la mission en Tunisie de Louis Ducouret (1812-1867) entre 1849 et 1852 ou avec celle de Jean Bonaventure François Prax (1807-1859) entre 1846 et 1850. Ces objets pourraient s'apparenter aux marchandises transportées par les caravanes. Cf. J. Prax, *Temboktou, son commerce avec l'Algérie.*

<sup>3</sup> Cf. A.-L. Carré, M.-S. Corcy, C. Demeulenaere-Douyère & L. Hilaire-Pérez, *Les expositions universelles en France ...* & M.-S. Corcy, *La politique d'enrichissement des galeries ...*

<sup>4</sup> Cf. C. Demeulenaere-Douyère, *Missions commerciales et collections techniques au XIX<sup>e</sup> siècle ...*

vatoire en 1853, et Chloé Sauvalle<sup>1</sup> a étudié les modalités du transfert du cabinet des machines de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

En second lieu, ce tableau autorise une approche plus fine. Il permet de mettre en relation les *archives historiques* avec les objets et de savoir, par exemple, que le modèle de cône de Cherbourg, inventorié en 1850 (inv. 4114) parmi les objets retrouvés dont la provenance n'a pu être établie, figure dans la liste des objets *hors catalogue de 1818*<sup>2</sup> (g19) ; ce modèle, présenté dans la Grande galerie – coupe des pierres, avait été trouvé dans les combles de l'Institut de France (document H27)<sup>3</sup>. Le *daguerréotype de voyage* d'Alphonse Giroux (1776-1848)<sup>4</sup>, inventorié en 1850 (inv. 4474), a été acquis en mai 1841 auprès de ce dernier pour le laboratoire de chimie d'Anselme Payen (1795-1871) ; l'achat, signifié dans un document comptable, nous apporte une information importante pour l'histoire de l'institution et de la photographie : Payen avait recours à l'usage du daguerréotype moins de deux ans après la divulgation du procédé en 1839<sup>5</sup> (d'après l'inventaire de 1850, les premiers objets liés à la photographie sont acquis en 1854).

#### 4. Conclusion

Ce tableau, dont il nous faut poursuivre l'achèvement, relève de l'utopie ou de la nécessité. Sa mise en œuvre est fastidieuse et, compte tenu des aléas de la gestion des collections depuis la création du Conservatoire des arts et métiers, il ne donnera qu'une image imparfaite de l'état des collections. Ce tableau permettra toutefois de prendre la mesure des collections en montrant l'étendue et la variété des objets, modèles et spécimens, au prisme des différentes filières techniques et de la classification, et leurs spécificités. Il permettra de quantifier les collections, de mettre en évidence les phases d'accroissement, les pertes, les critères et les politiques d'acquisition et, en filigrane, les pratiques de gestion. Ce tableau nourrit d'ores et déjà les recherches sur et à partir des collections. Il répond à la question des provenances – essentielle aujourd'hui dans la gestion des collections publiques – et assure la traçabilité des collections. Il constitue un socle pour la gestion courante et le point d'appui du récolement et du post-récolement. Il rétablit enfin les liens entre les objets, les sources de gestion et les archives et montre un système complexe qui trouve son origine dans l'administration de Claude Pierre Molard.

#### Bibliographie

Bret P. & Chappey J.-L., *Collecter et inventorier pour la nation : la formation révolutionnaire des collections*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris 2022.

---

<sup>1</sup> Cf. C. Sauvalle, *Les vicissitudes d'une collection d'objets techniques au XIX<sup>e</sup> siècle ...*.

<sup>2</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, 10°534.

<sup>3</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, H27.

<sup>4</sup> Cf. M.-S. Corey, *L'héritage de Jacques Alexandre Charles ...*.

<sup>5</sup> Cf. archives historiques du Musée des Arts et Métiers, 11°62 (pièce n° 133).

- Bret P., Demeulenaere-Douyère C. & Hilaire-Pérez L., *Des matériaux pour l'histoire. Archives et collections scientifiques et techniques du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours* in: *Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences* 48, 2000, pp. 9-12 & pp. 25-38.
- Carré A.-L., Corcy M.-S., Demeulenaere-Douyère C. & Hilaire-Pérez L., *Les expositions universelles en France, au XIX<sup>e</sup> siècle. Techniques, publics, patrimoines*, CNRS éditions, Paris 2012.
- Christian G. J., *Catalogue général des collections du Conservatoire royal des arts et métiers*, imprimerie de Madame Huzard, Paris 1818.
- Corcy M.-S., *La muséification des galeries du Conservatoire des arts et métiers : le cas de l'Exposition rétrospective du Travail et des Sciences anthropologiques à l'Exposition universelle de 1889* in: *Les Expositions universelles. Les identités au défi de la modernité*, (éd.) C. Demeulenaere-Douyère & L. Hilaire-Pérez, PUR, Rennes 2014, pp. 59-76.
- Corcy M.-S., *La politique d'enrichissement des galeries du Conservatoire des arts et métiers (1849-1880)* in: *Artefact* 3, 2016, pp. 165-182.
- Corcy M.-S., *De l'utilité des collections techniques : des galeries du Conservatoire des arts et métiers au Musée des Arts et Métiers* in: *Collecter, collectionner, conserver*, (éd.) M.-S. Corcy & A. Herléa, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris 2023 [en ligne : <https://books.openedition.org/cths/18086>, consulté le 30/10/2025].
- Corcy M.-S., *L'héritage de Jacques Alexandre Charles au Conservatoire des arts et métiers : du cabinet de physique à la galerie de physique (1818-1850)* in: *Cahiers d'Histoire du Cnam* 16, 1/2023, pp. 108-131.
- Corcy M.-S., *Les archives historiques, un fonds essentiel pour la connaissance et la gestion des premières collections du Musée des Arts et Métiers* in: *Cahiers d'Histoire du Cnam* 18, 1/2024, pp. 29-62.
- Corcy M.-S. & Demeulenaere-Douyère C., *Collections techniques : Musées éphémères, musées imaginaires, musées perdus* in: *Artefact* 5, 2017, pp. 5-126.
- Corcy M.-S. & Herléa A., *La muséologie scientifique et technique et la valorisation du patrimoine : rétrospectives et perspectives* in: *Collecter, collectionner, conserver*, (éd.) M.-S. Corcy & A. Herléa, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris 2023 [en ligne : <https://books.openedition.org/cths/18056>, consulté le 30/10/2025].
- Corcy M.-S. & Malthête J., *À propos d'emblématiques reliques de l'art magique : la disparition des automates de Robert-Houdin* in: *L'Outre-humain. Automates, performances mécaniques et cultures spectaculaires au seuil du XX<sup>e</sup> siècle*, (éd.) M. Berton & S. Tralongo, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq 2025, pp. 157-175.
- De Place D., *L'incitation au progrès technique et industriel en France de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à la Restauration vue à travers les archives du Conservatoire des arts et métiers*, mémoire de l'EHESS, Paris 1981.
- Demeulenaere-Douyère C., *Missions commerciales et collections techniques au XIX<sup>e</sup> siècle : l'introuvable « musée chinois » de la mission de Chine* in: *Artefact* 5, 2017, pp. 77-94.

- Dufaux L., *L'amphithéâtre, la galerie et le rail : Le Conservatoire des arts et métiers, ses collections et le chemin de fer au XIX<sup>e</sup> siècle*, PUR, Rennes, 2017.
- Mercier A., *Le Conservatoire des arts et métiers, des origines à la fin de la Restauration (1794-1830)*, Snoeck & Musée des Arts et Métiers, Gent 2018.
- Prax J., *Temboktou, son commerce avec l'Algérie* in: *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies* 1852, pp. 129-135.
- Recueil des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, décisions et rapports relatifs à l'origine, à l'institution, à l'organisation et à la direction du Conservatoire national des arts et métiers et à la création des cours publics de cet établissement*, Imprimerie nationale, Paris 1889.
- Sauvalle C., *Les vicissitudes d'une collection d'objets techniques au XIX<sup>e</sup> siècle : le cabinet des machines de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale* in: *Artefact* 5, 2017, pp. 27-40.